

**SAS A LA FONTAINE FLEURIE**  
**10 grande rue**  
**85580 TRIAIZE**  
Au capital de 1 000.00 €  
Siren 837 572 296 rcs La Roche sur Yon

## **Procès-verbal de l'assemblée générale**

En l'an deux mille vingt-cinq, le 10 Novembre, à 14 Heures, les associés de la SAS A la fontaine fleurie, au capital de 1 000.00 € se sont réunis en assemblée générale, sur convocation personnelle, au siège social sis au 10 grande rue 85580 TRIAIZE

Le présent procès-verbal comporte :

- Le résultat de chaque vote
- le texte de chaque délibération.

### 1°) Rappel de l'ordre du jour

- cession de part
- modification statutaire

### 2°) Feuille de présence :

Les actionnaires présents ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal. (Annexe 2)

Il est constaté que les associés votant totalisent un nombre de voix suffisant pour que les questions figurant à l'ordre du jour puissent être votées.

### 3°) Résumé des débats

- cession de part
- modification statutaire

Les membres du bureau constatent que d'après la feuille de présence, les associés sont présents et totalisent un nombre de voix suffisant pour que l'assemblée puisse délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour.

Madame ENTZMANN épouse WAGNER Ghislaine Présidente, déclare la séance ouverte.

### 4°) Adoption des résolutions

#### Résolution n° 1

Monsieur WAGNER Daniel fait part de sa volonté de céder ces parts selon la répartition suivante :

- 149 parts sociales à Monsieur WAGNER Tristan

#### **Résolution adoptée à 100 % des voix**

#### Résolution n° 2

Madame ENTZMANN épouse WAGNER Ghislaine fait part de sa volonté de céder ces parts selon la répartition suivante :

- 549 parts sociales à Monsieur WAGNER Tristan

## **Résolution adoptée à 100 % des voix**

### Résolution n° 4 : Modification statutaire

Madame ENTZMANN épouse WAGNER Ghislaine a tous pouvoir pour la mise à jour des statuts suite aux décisions adoptées, à savoir :

## **ARTICLE 8 : Capital social**

Suite à cession de parts en date du 10 novembre 2025, nouvelle répartition du capital social de la façon suivante :

- Monsieur WAGNER Tristan  
998 Parts numérotées de 1 à 998
- Monsieur WAGNER Daniel  
1 Parts numérotées de 998 à 999
- Madame WAGNER Ghislaine  
1 Parts numérotées de 999 à 1 000

TOTAL DES PARTS FORMANT LE CAPITAL SOCIAL : 1 000 Parts

## **Résolution adoptée à 100 % des voix.**

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, Madame le Président de l'assemblée lève la séance.

A TRIAIZE le 10 novembre 2025  
Le président de l'assemblée

Madame ENTZMANN épouse WAGNER Ghislaine à tous pouvoirs pour effectuer les formalités légales afférentes aux décisions adoptées ci-dessus.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et consigné dans le registre spécial prévu par la Loi.

### **La présidente**

Madame ENTZMANN épouse WAGNER



Pièces annexées numérotées comme suit :

N° 1 : convocation à l'assemblée générale du 25 octobre 2025

N° 2 : feuille de présence assemblée générale du 10 novembre 2025

**CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 novembre 2025**  
**ANNEXE N° 1**

Madame WAGNER Ghislaine, associé de la SAS A la fontaine fleurie est convié à l'assemblée générale de ladite société le 10 novembre à 14 heures à ces locaux sis au 10 grande rue 85580 TRIAIZE

TRIAIZE le 25 octobre 2025  
La Présidente de l'assemblée générale,  
Madame ENTZMANN épouse WAGNER,



**Remise en main propre contre décharge**

**CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 novembre 2025**  
**ANNEXE N° 1**

Madame ENTZMANN épouse WAGNER Ghislaine, associé de la SAS A la fontaine fleurie est conviée à l'assemblée générale de ladite société le 10 novembre 2025 à 14 heures à ces locaux sis au 10 grande rue 855801 TRIAIZE

TRIAIZE le 25 octobre 2025  
La Présidente de l'assemblée générale,  
Madame ENTZMANN épouse WAGNER,



**Remise en main propre contre décharge**

**CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 novembre 2025**  
**ANNEXE N° 1**

Madame LARRIVET épouse WAGNER Andréa, associé de la SAS A la fontaine fleurie est conviée à l'assemblée générale de ladite société le 10 novembre 2025 à 14 heures à ces locaux sis au 10 grande rue 855801 TRIAIZE

TRIAIZE le 25 octobre 2025  
La Présidente de l'assemblée générale,  
Madame ENTZMANN épouse WAGNER,



**Remise en main propre contre décharge**

**FEUILLE DE PRÉSENCE**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 novembre 2025**  
**ANNEXE N° 2**

**PRESENTS :**

NOM : ENTZMANN épouse WAGNER

Prénom : Ghislaine

En Qualité de Présidente et associé

Signature,



NOM : WAGNER

Prénom : Daniel

En Qualité d'associé

Signature,



NOM : LARRIVET épouse Andréa

Prénom : Ghislaine

En Qualité d'associé

Signature,

